

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26 NOVEMBRE 2020

Communiqué de mise à disposition du public de la note en réponse et du document « Autres informations » relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Genkyotex dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Calliditas Therapeutics AB (publ) sur les actions de Genkyotex

PRIX DE L'OFFRE : 2,80 euros par action Genkyotex

COMPLEMENTS DE PRIX EVENTUELS : les actionnaires qui auront apporté leurs actions à l'Offre se verront remettre des droits à complément de prix éventuels dans les conditions décrites à la Section 2.5 (« Compléments de Prix Eventuels ») de la note d'information de Calliditas Therapeutics AB (publ) en date du 24 novembre 2020 qui a reçu le visa n°20-570 de l'AMF et été reconnue par l'Autorité des services et marchés financiers belge le 25 novembre 2020 (la « **Note d'Information** »).

DUREE DE L'OFFRE : 11 jours de négociation

Le calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément à son Règlement général.



Le présent communiqué de presse a été établi et est diffusé par la société Genkyotex SA (Euronext Paris et Euronext Brussels : FR0013399474 – GKTIX) (« **Genkyotex** ») conformément aux dispositions des articles 231-27, 3° et 231-28, I du Règlement général de l'AMF.

AVIS IMPORTANT

Dans l'hypothèse où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre ne représenteraient pas plus de 10 % du capital et des droits de vote de Genkyotex, Calliditas Therapeutics AB (publ) a indiqué son intention de demander à l'AMF, dès la clôture de l'Offre ou dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire dans les conditions de l'article L. 433-4, II du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, afin de se voir transférer les actions Genkyotex SA non apportées à l'Offre (à l'exception des actions auto-détenues par Genkyotex et des actions issues de la levée de stock-options faisant l'objet d'un mécanisme de liquidité), en contrepartie d'une indemnisation égale au prix de l'Offre par action, soit 2,80 euros par action Genkyotex assorti des droits à compléments de prix éventuels décrits à la Section 2.5 (« Compléments de Prix Eventuels ») de la Note d'Information.

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°20-571 en date du 24 novembre 2020 sur la note établie par Genkyotex en réponse (la « **Note en Réponse** ») à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Calliditas Therapeutics AB (publ) sur les actions de Genkyotex (ci-après l'« **Offre** »).

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'AMF, le document présentant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Genkyotex (le « **Document Autres Informations** ») a été déposé auprès de l'AMF le 24 novembre 2020 et est mis à la disposition du public ce jour.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations de Genkyotex sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Genkyotex (<https://www.genkyotex.com/fr/>) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Genkyotex, dont le siège social est situé au 218 avenue Marie Curie – Forum 2 Archamps Technopole, 74166 Saint-Julien-en-Genevois Cedex, France.

La Note d'Information de Calliditas Therapeutics AB (publ), qui a reçu le visa n° 20-570 de l'AMF le 24 novembre 2020, ainsi que le document « Autres informations » relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Calliditas Therapeutics AB (publ) sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Calliditas Therapeutics AB (publ) (www.calliditas.se). Ces documents peuvent également être obtenus sans frais auprès de l'établissement présentateur et garant de l'Offre, Bryan, Garnier & Co., 26, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier, et Euronext Paris et Euronext Brussels publieront un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre qui sera centralisée par Euronext Paris.

Avertissement

Ce communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation relative à l'Offre qui contient les termes et conditions complets de l'Offre. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation relative à l'Offre. Le présent communiqué de presse a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Genkyotex décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

À propos de Genkyotex

Genkyotex est une société biopharmaceutique leader des thérapies NOX, cotée sur les marchés réglementés d'Euronext Paris et Euronext Brussels. Son approche thérapeutique unique est basée sur l'inhibition sélective des enzymes NOX qui amplifient de nombreux processus pathologiques comme les fibroses, l'inflammation, la perception de la douleur, l'évolution du cancer et la neurodégénérescence. Genkyotex développe un portefeuille de candidats médicaments représentant une nouvelle classe thérapeutique ciblant une ou plusieurs enzymes NOX. Son candidat médicament le plus avancé, le setanaxib (GKT831), un inhibiteur des enzymes NOX1 et 4, atteste d'une activité anti-fibrotique dans un essai clinique de Phase 2 dans la cholangite biliaire primitive (CBP, une pathologie fibrotique orpheline). Suite aux résultats positifs, un essai clinique de Phase 3 en CBP est envisagé. Le setanaxib est également évalué dans un essai clinique initié par des investigateurs dans le diabète de type 1 et de néphropathie diabétique (DKD). Une subvention de 8,9 M\$ du National Institutes of Health (NIH) des États-Unis a été accordée au professeur Victor Thannickal de l'Université de l'Alabama à Birmingham (UAB) pour financer un programme de recherche pluriannuel évaluant le rôle des enzymes NOX dans la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI), une maladie pulmonaire chronique qui entraîne la fibrose des poumons. L'élément central du programme est la conduite d'un essai de Phase 2 avec le setanaxib chez des patients atteints de FPI dont le recrutement du premier patient est intervenu en septembre 2020. Ce candidat pourrait également être actif dans d'autres indications fibrotiques.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage.

Genkyotex dispose également d'une plate-forme polyvalente, Vaxiclase, particulièrement adaptée au développement d'immunothérapies. Un partenariat sur l'utilisation de Vaxiclase en tant qu'antigène en soi (GTL003) a été établi avec le Serum Institute of India Private Ltd (Serum Institute), le plus grand producteur de doses de vaccins au monde, pour le développement par le Serum Institute de vaccins de combinaison de cellules multivalentes contre plusieurs maladies infectieuses.

Plus d'information sur le site www.genkyotex.com ou sur investors@genkyotex.com

GKTX
LISTED
EURONEXT



CONTACTS

GENKYOTEX

Alexandre Grassin
Directeur administratif et financier
Tél. : +33 (0)5 61 28 70 60
investors@genkyotex.com

NewCap

Dušan Orešanský
Tél. : +33 1 44 71 94 92
genkyotex@newcap.eu